

**Procédure pour l'envoi de vos diplômes définitifs
à partir de fin juin 2019 pour les formations de
2017/2018 et fin juin 2020 pour les formations
de 2018/2019**

Envoi par courrier

- Originaux** des attestations de réussite, **OBLIGATOIRE**
- Copie de pièce d'identité recto-verso
- 5.80 euros en **vignette autocollante uniquement**
ou tarif lettre verte 9 timbres à 0,70 euros
ou tarif prioritaire 8 timbres à 0,80 euros
pour l'envoi en recommandé
- Demande écrite en nous précisant l'adresse d'expédition, l'intitulé du diplôme l'année d'obtention, si possible un numéro de portable et votre nom de jeune fille et d'épouse si nécessaire

Adresser le tout à l'adresse ci-dessous :

**UFR SANTE
Pôle FCS / DELIVRANCE DES DIPLOMES
19 RUE AMBROISE PARE
CS 71806
25030 BESANCON CEDEX**

Retrait sur place

- Originaux** des attestations de réussite, **OBLIGATOIRE**
- Pièce d'identité
- Ou procuration avec CI des deux personnes